

ANGLETERRE.

Londres, le 21 août. - Le Globe and traveller rapporte, d'après les lettres de Rio-Janeiro, arrivées à Liverpool avec la Latone, que l'alarme est telle sur toute l'étendue des côtes du Brésil, que l'escadre qui bloquait Fernambouc a levé précipitamment le blocus pour aller au secours de la capitale, que l'on dit menacée par une flotte portugaise. L'agitation n'était pas moins vive à Maranham, à la date

du 10 juin. Les négocians anglais y sont d'autant plus alarmés sur leur position, qu'il n'y a pas sur toute cette côte un seul vaisseau de leur nation pour les protéger, en cas

-Le Sun donne dans toute sa teneur, la proclamation de l'empereur du Brésil, qui engage la nation à défendre l'indé-pendance de l'empire. En voici les passages les plus remar-

Brésiliens! Les troupes lusitaniennes que les jacobiniques et machiavéliques cortès de Lisbonne avaient envoyées dans cette vaste et riche contrée, pour maintenir dans la subjection une colonie, en ayant été heureusement expulsées, il était à croire que S. M. T. F., présentement rendue à la liberté, reconnaîtrait la légitimité des motifs qui nous ont portée proclamer notre indépendance. Mais cet espoir a été décu : les ministres portugais méditent de recourir à la force des armes pour nous soumettre.

" Ils ne dissimulent plus leurs projets : les gazettes officiel-les de Lisbonne parlent hautement d'une expédition destinée contre le Brésil? Que prétendent-ils? m'arracher d'au milieu de vous, pour vous livrer aux horreurs de l'anarchie? C'est

ce qu'ils n'auront jamais le pouvoir d'accomplir.

« Aux armes, Brésiliens! l'indépendance ou la mort doit être notre devise. Votre empereur est prêt à tirer l'épée et à mourir, s'il le faut à la tête de vos légions. Ralliez-vous donc autour de lui!

Si vous ne pouvez défendre vos rivages, retirez-vous dans l'intérieur de votre pays, abandonnez à l'ennemi vos villes désertes. Il se détruira lui-même, faute de secours. Déjà de nombreuses croisières traversent l'Océan pour aller porter les derniers coups au commerce expirant du Portugal.

L'empereur termine en se confiant aux auspices de la divine Providence pour la consolidation de l'indépendance du Brésil.

- Les journaux de New-York annoncent l'arrivée d'un commissaire du gouvernement français au Mexique : mais elles ne confirment pas la nouvelle donnée ces jours derniers par l'un de nos journaux, de l'heureux résultat de l'expédition du général Bravo contre Guadalaxara. (V. n. 120.) Les dernières lettres de la ville de Mexico sont datées du 16 juin, par conséquent postérieures de dix jours aux avis précédemment reçus de cette capitale. Les nouvelles les plus récentes de l'expédition du général Bravo étaient datées du 6 juin, à son quartier général de la Barca, d'où il avait adressé deux proclamations à ses troupes, sous les dates du 1er. et du 2 du mois. Les autorités de Jalisco faisaient de leur côté tous leurs efforts pour défendre Guadalaxara contre ce général.(*) Le général Victoria était arrivé le 15 juin à Mexico, où le gouvernement, malgré les circonstances difficiles dans lesquelles il se trouvait placé, continuait paisiblement ses travaux. Le congrès était occupé à discuter des objets d'économie politique et des détails d'administration. Les mêmes

mie politique et des détails d'administration. Les mêmes feuilles annoncent aussi la condamnation des généraux Hernandez, Santayo et Andrade. (V. n. 126.)

— L'arrivée du commissaire français a été officiellement annoncée au congrès le 1er juin; mais on ne dit pas s'il lui a été ensuite délivré des passeports pour se rendre dans la capitale. Voici tout ce que disent les journaux de Mexico au sujet de cet agent : « Le pouvoir exécutif a reçu avant-hier, par un exprès arrivé de Jalapa, des dépèches du général Victoria, qui l'informe de l'arrivée d'un brick de guerre français à Los-Sacrificios, ayant à son bord un commissaire porteur de lettres de créance pour notre gouvernement. Le commandant a déclaré non-seulement qu'il n'y avait pas à la Martinique d'escadre destinée à attaquer en aucune manière notre indépendance, mais encore que le gouvernement français ne désirait autre chose que d'établir avec la république du Mexique des relations d'amitié et de commerce, sans avoir aucun dessein d'aider l'Espagne. Le commissaire attendait du général Victoria le passeport nécessaire pour se rendre à Jalapa. La mission dont cet agent est chargé paraît au reste exciter beaucoup de soupçons.

— On mande de la Havane, sous la date du 30 juin : « Il est arrivé hier dans ce port un paquebot venant d'Alvarado, après dix-neuf jours de traversée. Ce hâtiment avait à bord toutes les espèces reçues par le dernier convoi expédié de Mexico, montant à la somme d'un million de dollars de tinée pour l'Angleterre.

— Les négocians intéressés dans le commerce du Mexique et autres par

dollars de tinée pour l'Angleterre.

dollars de tinés pour l'Angleterre.

— Les négocians intéressés dans le commerce du Mexique et autres parties du Nouveau-Monde, s'étant adressés à plusieurs reprises au gouvernement pour obtenir l'établissement de paquebots réguliers entre ces contrées et l'Angleterre, M. Canning leur a fait répondre par M. Francis Conyngham que S. M. a donné des ordres pour qu'il fût expédié désormais des paquebots pour la Vera-Cruz, au Mexique, et pour Carthagène et la Guyara, sur la Terre-Ferme.

— Une lettre de Séville annonce que le roi Ferdinand, décirent avoir de l'avaent à tout, prix s'était engagé à laissent à

sirant avoir de l'argent à tout prix, s'était engagé à laisser à quelques spéculateurs anglais, le privilége de lever dans les

(*) On lit l'article suivant dans l'Ami du roi : On mande de nouveau de Mexico, le to juin, que le général Brayo est maintenant à Guadalaxara et que la sédition est apaisée. S'il en est ainsi, nous devois nous attendre à jouir d'ane tranquillité qui ne sera plus interrompue. On s'attend à ce que le pouvoir exécutif sera laissé au général Brayo à son retour. Pendant son séjonrici, il a fait de grandes améliorations dans la police.

grandes villes les droits d'entrées sur les marchandises; ce privilége devait être payé 50 mille liv. sterl. par an, pour Séville, où les droits sont aussi élevés qu'à Cadit, mais où jusqu'à ce moment, il a été impossible de les lever, la chambre de commerce de cette ville ayant fait inutilement des remontrances contre ce traité, et profité d'une charte locale pour l'annuler, en s'engageant à verser au trésor la même somme que la compagnie anglaise.

Des lettres de Port-au-Prince du 30 juin annoncent que le président et sa suite sont de retour à Haïti, après avoi inspecté les différentes forteresses où l'on a pris toutes le précautions nécessaires pour empêcher une surprise, caron faisait toujours courir le bruit que les français avaient l'inle tion d'attaquer l'île. Une de ces lettres porte que les députe d'Haïti qui étaient dernièrement en France ne s'étaient rende dans ce pays qu'à la demande de M. de Villèle, qui espéral qu'en accordant une indépendance nominale, elle se soume trait réellement à la France. (Globe and Traveller.)

trait réellement à la France. (Globe and Traveller.)

— L'événement d'Ipsara a fait la plus grande sensation dans cette que tale; tout le monde blame l'indifférence de la Russie à l'égard de la Grèce et les manœuvres de l'Autriche en faveur du Croissant. Cet événementaiem moins n'est pas de nature à faire désespérer de la régénération des Grèce car les malheurs d'Ipsara, comme ceux de Scio, stimuleront les Hellem à redoubler d'efforts contre l'ennemi implacable de la croix et de la cris lisation européenne. En effet les îles de l'Archipel seront toujours autquables séparément par une flotte qui portera 15 à 20,000 homme troupes de débarquement, surtout quand elle aura des intelligences du l'intérieur. La prise d'Ipsara n'est donc qu'un coup de main qui ne pa décider du sort de la campagne; ce qu'il y a de plus important pour se Grecs, ce sont leurs forces maritimes et leurs brûlots, qui ont anémi deux fois les flottes turques et fait sauter les vaisseaux de leurs capitarpachas.

Paris, le 22 août. — Le Journal politique de la Côte-de (Dijon), du 20 de ce mois, nous apprend que des employe de l'administration des domaines sont depuis plusieurs jour occupés à faire le relevé des biens vendus sur chaque émp de la Côte-d'Or. « Ce travail, ajoute le Journal de la Che d'Or, est sans doute destiné à servir de base à l'indemni que le gouvernement se propose d'accorder à tous ceux qui l'émigration a fait perdre leurs propriétés. »

qui l'émigration a fait perdre leurs propriétés. »

— M. le garde-des-sceaux, comte de Peyronnet, a adressé, le 20 den mois, au roi un rapport par lequel il propose à S. M. d'approuver le profit d'entreprendre une collection des principaux ouvrages orientaux quivraient exécutés à l'imprimerie royale et publiés sons les auspices de S. M. conformément à l'art. 8 du décret du 22 mars 1824. Les gouvernemes le l'Europe, dit S. Exc., secondent à l'envi cette impatience d'érudition que se manifeste de nos jours; le roi de Prasse a fondé à Bonn une unistité consacréé à l'étude des langues de l'Asie; le roi de Bavière, le de de Gotha, le roi de Danemarck envoient en Asie et en Afrique pour y recueillir des manuscrits. La Hollande donne des successeurs aux Schuntent et la Russie prodigue à ses savans les encouragemens et les récompenses. Dans ce mouvement général, le premier rang doit appartenir à la france. La richesse de ses bibliothèques, l'avantage qu'elle a de possèder la ples précieuse collection des types orientaux qu'il y ait en Europe, lenomine et le mérite personnel des savans français tout lui asure cette une et flatteuse supériorité.

S. Exc. ne doute point que les savans français ne s'empressant de comment de la comment que les savans français ne s'empressant de comment que les savans les comments de comment que les contre de la comment que les contre de la

et flatteuse supériorité.

S. Exc. ne doute point que les savans français ne s'empressent de communer par leurs soins et leurs conseils à ce nouveau monument que S. La aura consacré à la gloire des lettres et de la France.

S. Exc. le ministre de la maison du roi a fait souscrire pour un certia nombre d'exemplaires de plusieurs ouvrages orientaux publiés rèces ment par Dondey-Dupré père et fils.

— Cent-cinquantes ecclésiastiques des diocèces de Tulle et de Limges se proposent de présenter, à la prochaine session des chambres, us pétition pour demander que l'inamovibilité des pasteurs du second et dre soit reconnue, attendu qu'il n'existe aucune loi de l'église qui autrise les évêques à déplacer à volonté les curés des paroisses qu'ils apprise les évêques à déplacer à volonté les curés des paroisses qu'ils apprise les évêques à déplacer à volonté les curés des paroisses qu'ils apprise les feur de l'est les services des paroisses qu'ils apprise les évêques à déplacer à volonté les curés des paroisses qu'ils apprise les évêques de l'est les parties des évêques de l'est les des des les des des les des parties de s'eèques de l'est les des des des les lettres des évêques de l'est les des des lettres des évêques de l'est les des des lettres des évêques de l'est le lettres des évêques de l'est l'est lettres des évêques de l'estres des évêques de l'est lettres des évêques de l'estres des évêqu

Du 23. Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui trois heures chez S. Ex. M. le comte de Villèle.

— Ce n'est point, comme dit le Constitutionnel, le général Torrijo ni le colonel Valdès qui ont paru à Tarifa, c'est lieutenant-colonel Marcochini et le P. Nébo. Quant au morvement des foaties. vement des factieux sur Xiména, dont parle ce même jour nal, un officier espagnol et six soldats ont suffi pour le dissiper. (Etoile.

- Il ne sera nommé cette année ni grand'croix ni cost mandeurs de St.-Louis, attendu le grand débit qui sel fait, depuis la prise du Trocadero, de cet insigne de la bre voure et de la fidélité. Les professions de la la fidélité de la control de cet insigne de la la fidélité. voure et de la fidélité. Les prétendans sont très désappointe de ce contretems, qui met en défaut bien de petites amb tions très-légitimes.

Nous lisons dans la gazette de New-York, du 27 juille que M. Lafayette n'est attendu dans cette ville que vers milieu du mois courant.

Le Compilateur de Richemond publie sur cet illustra toyen une notice qui renferme plusieurs détails assezur rieux de sa vie intérieure, Il remarque d'abord que c'est tort que les fenilles tort que les feuilles américaines lui donnent le titre de maire M. La Carrelles américaines lui donnent le titre de maire de mair quis, M. Lafayette y ayant solennellement renonce dans and dernière circonstance, et ne voulant conserver que cela de général que lui ont acquis ses services en faveur de la liberté.

M. Lafayette possède une épée à laquelle il attache le pla grand prix. Aussi, en 1814, lorsque l'armée de la Sainte-Aliance entourait Paris, il la déposa chez M. Jackson, charé d'affaires des Etats III : a déposa chez M. Jackson, charée de la Sainte-Aliance des Etats III : a déposa chez M. Jackson, charée de la Carte III : a de la Carte III : a de la Carte II : d'affaires des Etats-Unis en France. Cette épée fut décernée M. Lafayette par le congrès américain, et elle porte les arms

des Etats-Unis. Après la prise de la Bastille, M. Lafayette obtint de l'assemblée constituante que la première clef de cette prison d'état sût envoyée à Washington. La seconde clef est entrée dans la composition de l'épée dont il s'agit, qui offre ainsi un monument d'une révolution terminée et d'une révolution qui commence.

Liège, LE 25 AOUT.

Par arrêté du 18 de ce mois, S. M. a sanctionné les articles de convocation de la société de commerce des Pays-Bas, au nombre de 109, lesquels serviront de base aux opérations de ladite société. S. M., tout en témoignant sa reconnaissance tant aux délégués des actionnaires qu'à la compagnie nommée par elle, pour leurs bons offices, dissout cette assemblée. Les opérations de la société seront dirigées par une direction composée de 5 membres sous la surveillance de 26 commissaires; qui, réunis aux directeurs, formeront le conseil de la société. Amsterdam nommera 8 commissaires; Anvers 4; Rotterdam 3; Bruxelles et Gand 2; Bruges, Tournai, Dordrecht, Leide, Middelbourg, Ostende et Schiedam 1. A la suite de ces articles, se trouve un avis portant qu'il est loisible aux actionnaires de faire mettre leurs actions au porteur ou sous leur propre nom, ou sous tel nom qu'ils desirent. Enfin les sous-cripteurs trouveront occasion d'indiquer à cet égard leur volonté aux chambres de commerce où ils sont respectivement inscrits, et d'y mentionner en combien de parties ils désirent que leurs actions soient séparées. (Nous donnerons incessa-

que leurs actions soient séparées. (Nous donnerons incessament le texte de cet arrété).

Un des journaux de cette ville, à propos de la cérémonie qui a eu lieu avanthier à Chaudfontaine, est tombé dans une grave erreur qu'il importe de relever. « S. Exc. le gouverneur, dit-il, ayant pris la parole, a fait ressortir les avantages qu'on retirerait de cette nouvelle communiscation, avantages qui avaient déjà été assez appréciés pour engager un étranger à se charger seul des frais de construction de cette route; sous a certaines conditions. » Cette assertion est dénuée de toute exactitude. Ce n'est pas un étranger qui se charge seul des frais de construction. C'est une association de citoyens qui en fournit les fonds, et le roi en se placant à la tête des souscripteurs, a donné l'assurance qu'il couvrirait tout cant à la tête des souscripteurs, a donné l'assurance qu'il convrirait tout

déficit éventuel.

Des personnes qui se prétendent être bien informées nous mandent que le gouvernement à décidé que les graius, importés dans notre royaume, seront incessamment frappés d'un droit assez élevé ou même de prohibition, jusqu'a ce qu'ils aient atteint sur nos marchés un prix déterminé; mais que pour donner toutes les facilités possibles an commerce, les négocians jouront de l'entrepôt fictif ou à domicile pour leurs graius exotiques. Cette mesure qui n'est pas toute fois sans inconvénient, comme nous l'avons déjà exposé, est néaumoins celle qui parait la plus opportune et la plus efficace pour venir au secours de l'agrice iture. Cette nouvelle a donné probablement lieu aux achats considérables de grains faits dernièrement sur la place d'Anvers par des négocians Hellandais, et unénera une hausse salutaire dans les prix des céréales, si elle se confirme. (L'Ami du Roi.)

- Les travaux d'ouverture du lit du canal de Pomereul à Antoing, les déblais, remblais et terrassemens se poursuivent avec une telle rapidité que déjà, dans la supposition de la continuation du même mouvement d'activité, on assigne à 1825, l'époque de l'achèvement de l'entreprise, objet de tant de vœux et d'espérances. Tous les hommages de l'industrie et du commerce répondront à cet immense bienfait du roi. D'un autre côté, l'idée d'un canal de Charleroi à Bruxelles avec la canalisation de la Sambre, continue d'exciter l'intérêt de S. M. (Journal de Bruxelles.)

citer l'intérêt de S. M. (Journal de Bruxelles.)

— La Gazette d'Augsbourg porte, sous la rubrique de Constantinople, le 25 juillet; « Il circule ici depuis quelques jours sur le capitan-pacia les bruits les plus étranges; son retour à Mitylène, où il étaitencora cle 21, peut y avoir donné lieu. On a trouvé singulier qu'ayant voulu, comme on le disait, attaquer Samos, il ait reparu tout a coup à Mitylène. Mais des lettres de Smyrne du 17, semblent expliquer cette énigme. Les Hydrio-et les Spezziotes, réunis avec les Ipsariotes lugitifs, se sont montrés inopinément près de l'île d'Ipsara, ont enlevé les chaloupes canonnières turque qui se trouvaient là, au nombre d'environ 60, ainsi qu'un brick, et ont massacré tous les turcs qui étaient encore à Ipsara, et dout le nombre était très-considérable d'après les rapports des Grecs, tandis que, suivant ceux des Fraucs, il était insignifiant. Après cet évènement, le capitan-pacha se vèrent trop tard. On dit qu'à l'aspect de ces frégates, les Grecs ont évacué de nouveau Ipsara; mais cela ne nous paraît pas vraisemblable, vu la hardiesse que prouve le débarqueunent des Grecs:

«Le sultan a nommé premier drogman de la Porte un juif renégat. Il a aussi exilé ces jours derniers le patriarche Grec, et a nommé l'évèque de Scio à sa place. »

— Une autre lettre, de la même date, rapportée par la Gazette-Universe.

Une autre lettre de la même date, rapporter paselle contient ce qui suit :

La consternation des Grecs sur la perte d'Ipsara s'est changée en joie ces jours derniers. L'on a recu la nouvelle que les Hydriotes et les Spezziotes avaient débarqué de nouveau sur cette ile, massacré la garnison et enlevé environ 80 bâtimens turcs. Les Ottomans prétendent que les Grecs se sont rambarqués de suite, mais comme le capitan-pacha continue de Une autre lettre de la même date, rapportée par la Gazette-Univerrester dans le port de Mitylène, on doute de la vérité de cette assertion. »

MÉCANIQUE INDUSTRIELLE.

(Extrait du journal anglais the Technical Repository)

Trois fileurs de coton pris parmi les plus expérimentés de l'Angleterre, ont estimé, il y a six ou sept ans, que le fil de coton produit, terme moyen, par chaque ouvrier, comparé avec ce qu'aurait filé une personne, au simple rouet, comme c'était la pratique avant les dernières inventions d'Arkwright et autres, était alors comme 120 a un; duit antérieurement à ces découvertes. Or il y a maintenant environ donc si on multiple 280,000 par 120, on anra 33,600,000, pour le lant de fil de coton, d'après le vieux plan, qu'on en confectionne à un producteur sur cinq individus; mais comptons-en un sur trois; alors

il faudrait la partie active d'une population de plus de cent millions d'êtres humains, pour produire avec le rouet simple autant de fil de coton que 280,000 ouvriers sont capables d'en manufacturer, en conséquence des machines dont ils savent s'aider.

Maintenant observons que la filature de coton est une seule branche particulière d'une espèce particulière d'industrie. Les mêmes perfectionnement ont été faits dans la filature et de la laine du lin. Des machines merveilleuses, croissant et se perfectionnant de jour en jour, sont emnement ont été faits dans la filature et de la laine du lin. Des machines merveilleuses, croissant et se perfectionnant de jour en jour, sont employées dans cent autres opérations, où tout se faisait jadis à une énorme dépense de tems et de peine, par le travail unique des mains, sans aucune autre assistance. Ajoutez à ceci les mille machines à vapeur qui travaillent sur toute la surface de l'Angleterre: quelques-unes de ces machines sont d'une énergie considérable. Il y en a une en Cornouailles, allant jour et nuit, et de la force de 260 cheveaux. Comme la force d'un cheval est estimée équivalante à celle de six hommes, il faudrait trois séries d'hommes, travaillant huit heures sur 24, pour produire

d'un cheval est estimée équivalante à celle de six hommes, il faudrait trois séries d'hommes, travaillant huit heures sur 24, pour produire le même effet que cette seule machine, qui par conséquent exécute le travail de 4,680 personnes.

Si nous réfléchissons un moment à ces résultats, nous serons convaincus que la force mécamique, en activité aujourd'hui pour la Grande-Bretagne et l'Irlande seulement, excède l'effet qui serait produit par le travail manuel de plusieurs centaines de millions d'ouvriers adultes; certainement ce serait plus que la population industrielle du monde. certainement ce serait plus que la population industrielle du monde.

TABLETTES ROMAINES, par M. Santo-Domíngo. Bruxelles. Un vol. in - 18.

Voici un petit livre qui porte avec lui une recommandation puissante aux yeux de beaucoup de lecteurs, L'auteur, M. Santo-Domingo, a été depuis peu condamné à Paris pour la publication de ses Tablettes; c'en est assez, dans les circonstances actuelles, pour appeler l'intérêt du public sur l'écrivain, et sa curiosité sur l'ouvrage. Je suis sûr que cette chance de succès n'est pas restée étrangère aux calculs de l'imprimeur belge, et M. Wahlen a fort bien calculé. Les Tablettes romaines ont eu à Bruxelles un débit dont il y a peu d'exemples dans nos annales typographiques. C'est là ce qu'ongagne aux entraves de la presse; car qui ne sait qu'une bonne partie de l'édition de Bruxelles saura efrayer un passage en France à travers toutes les douanes imaginables? Chaque sévérité de plus qu'on exerce sur la presse chez nos voisins, est une bonne fortune pour notre librairie. La Hollande au 18e. siècle se trouvait dans la même position, et il en sera ainsi tant qu'il existera un pays où la presse jouisse de quelque liberté. Si aujourd'hui on ne réimprime pas en Belgique les ouvrages prohibés en France, l'Angleterre le ferait, sipas l'Angleterre, peut-être même l'Amérique ; car l'industrie peut tout de nos jours avec la multiplicité et la rapidité des voies qui s'ouvrent devant elle. Le réseau est inutile, s'il ne couvre les deux con-

J'ai presque besoin, je l'avoue, de me faire violence pour juger avec impartialité l'ouvrage de M. Santo-Domingo. Il y a une espèce de lâcheté à ne pas se ranger entièrement du côté des opprimés qui fait que j'ai presque honte d'être sincère. Et cependant je sens que si l'auteur avait écrit en toute liberté, s'il n'y avait pas quelque courage à s'exprimer comme il l'a fait, aux lieux et aux tems où il écrit, je ferais largement la part de la critique : je lui reprocherais des formes tranchantes et épigrammatiques, qu'on pardonne au sexe et à la malice féminine de Mde. Morgan, mais qui frisent la licence sans entraîner la conviction, et ont surtout ce grand inconvénient de conserver une couleur de partialité qui inspire toujours la désiance. J'insisterai d'autant plus que le vice est ici dans la forme : le but des livres aujourd'hui doit être de convaincre; quiconque possède les moyens d'introduire dans la circulation une vérité nouvelle, en doit compte à la société, et n'est pas irréprochable toutes les fois qu'il ne fait pas de ces moyens le meilleur usage qu'il peut. Je ferais toutes ces réflexions et d'autres encore sur le compte de M. Santo-Domingo; mais aujourd'hui je ne puis être aussi sévêre; je ne puis voir en lui qu'an ami de la liberté et du bon sens, qui s'indigne au désolant aspect de l'Italie moderne, telle que l'a faite le pouvoir absolu avec tous les abus qui le suivent. Le petit ouvrage de M. Santo-Domingo est moins nourri de faits que celui de Mde. Morgan. Il en contient cependant de forts

Voyez, par exemple, la description du cavalletto. Qu'estce que le cavalletto? Deux planches en dos d'ane, soutenues par quatre pieds de bois, dont les deux de devant sont plus has que ceux de derrière. Le cavalier qui doit le monter est conduit par deux gendarmes qui lui tiennent l'étrier. Dès qu'il est en selle, on le couche sur sa monture, de façon que sa tête occupe la partie la plus basse du cavalletto. Alors l'exécuteur des hautes-œuvres administre au cavalier des coups de nerf de bœuf sur toute la longueur de son dos mis à nu, sans préjudice d'une amende pour payer le bourreau et autres menus frais.

« Le premier individu, dit l'auteur, que j'aie vu fustiger ainsi, était un maître de café, en punition d'avoir, dans le carême, servi à un Anglais des œufs frais et du laitage pour

De crainte qu'on ne l'accuse d'exagérer les faits, à la fin du livre il rapporte en entier et en italien un décret de 1821 qui inflige la peine du cavalletto ; voici une partie de sa teneur :

Nos prédécesseurs ont , chaque année , par des édits , recommandé l'exacte observation du jeune et du maigre pendant le caréme. Ils ont infligé les veines les plus sévères à tous ceux qui se permettent la moindre infraction à cette loi. Le présent avis est

uaulillala v

transport.

rendu public pour réitérer cette injonction, et tous les contrevenans seront punis du châtiment irrémissible de vingt-cinq coups de bâton à cavalletto dans la rue ou devant leurs cafés respectifs. Seront passibles de la même peine tous ceux qui n'afficherent pas le présent avis dans l'endroit le plus apparent des lieux où ils donnent à manger.

Donné au palais de notre résidence.

Quelle est la force d'un gouvernement où les droits et les intérêts de la nation ne sont représentés nulle part? Que deviennent les individus sous un pareil régime, et sur quels appuis le gouvernement peut-il compter aux jours du danger? Jamais la faiblesse du gouvernement de Rome ne se manifeste d'une manière plus malheureuse, que dans sa conduite envers les brigands qui infestent le pays. Tous les voyageurs s'accordent sur ce point. Non-seulement il est impuissant à les soumettre; mais après les avoir faiblement et inutilement poursuivis, il est obligé d'en venir avec eux à des capitulations où non-seulement la vie et la liberté leur sont accordées, mais une retraite, une pension et même des emplois.

Un des brigands les plus renommés était Barbone, dont la perversité et l'audace ne connaissaient pas de frein. Récemment encore il venait de s'emparer avec sa bande de deux jeunes Anglaises; il s'adjugea la plus jolie des deux et ses désirs effrénés firent subir le dernier outrage à cette malheureuse sous les yeux même de son frère. Lassé de crimes il offrit une capitulation au gouvernement; il demandait une maison meublée, une pension et un emploi.

Le traité fut ratifié. Barbone fit son entrée à Rome avec autant d'aisance que s'il n'eût été qu'un homme ordinaire. La foule s'empressait sur ses pas, et trouvait un certain charme à pouvoir considérer sans danger celui qui avait été la terreur du pays. Barbone dirigea sa marche vers le pont Saint-Ange, où il trouva une maison préparée pour le recevoir, ainsi que sa femme. C'est là qu'il habite aujourd'hui, revêtu de la charge publique de concierse de prison

revêtu de la charge publique de concierge de prison.

Barbone n'est pas le seul brigand qui jouisse, à Rome, de tous les droits du citoyen; plusieurs de ses confrères ont les mêmes avantages; quatre d'entr'eux se présentèrent, dernièrement, à la portière de la voiture du secrétaire-d'état, pour réclamer une augmentation de solde, insinuant que si l'on n'avait pas égard à leur demande, ils retourneraient dans leurs montagnes. On leur parla avec beaucoup de douceur, et tout leur fut promis.

C'est à ce point qu'en est réduit la ville maîtresse de l'univers. Qu'on mette à côté d'une telle décadence et d'une telle faiblesse, les rapides progrès et l'énergie vitale de ce pays, dont M. Dupin analyse les forces, dans son ouvrage sur la Grande-Bretagne; et ce rapprochement pourra faire le sujet de graves réflexions. Quelles sont les causes diverses de fortunes si contraires? Il n'en est qu'une : le pouvoir absolu d'un côté, la liberté de l'autre.

La manière de M. Santo-Domingo est vive et piquante; mais trop souvent sa plaisanterie est forcée. Son style est original, mais il manque d'égalité. Je ne sais si l'auteur est jeune, mais on s'aperçoit que sa plume l'est; il en veut au romantisme, et devient romantique chaque fois qu'il quitte le ton de la plaisanterie. Du reste, si les Tablettes de M. Santo-Domingo, comme leur titre et leur volume l'indiquent, sont moins importantes que l'ouvrage de Lady Morgan, elles n'en offrent pas non plus les longueurs; et leur division par petits chapitres présente une lecture à la fois intéressante et facile.

MÉSUMÉ DES NOUVELLES POLITIQUES DU 1er JUILLET AU 1er AOUT.

(Voir les n. 34 et 37, 82 et 87.) (Suite.)

Espagne. - En vertu de l'amnistie, les arrestations et les émigrations continuent. Les personnes amnistiées ne peuvent habiter Madrid, Aranjuez, St.-Ildefonse, ni l'Escurial. -Six mille causes sont pendantes contre autant de propriétaires à cause de leurs opinions. - Ceux qui ont suivi les cortès à Cadix ne pourront plus exercer aucun emploi civil, aucune charge municipale. Les combats divertissans de taureaux auront lieu tous les lundi à Madrid. - Les voleurs fourmillent sur tous les points de la Péninsule. - Arrivée de don Victor Saëz à Tarragone. - Le tirage au sort s'exécute fort lentement; le prix du pain ne diminue point. — Ordre de police très-curieux à l'occasion des fêtes de St.-Paul et de St.-Pierre: il défend à toutes les personnes de quelque classe, sexe ou qualité que ce soit, aux militaires, aux individus attachés à la maison royale, toutes expressions obcènes, actions indécentes et démonstrations impures. — Le général Capapé n'est pas encore jugé; aucun royaliste turbulent n'est sevèrement puni. Est-ce crainte, est-ce indulgence? — Visites des biblio-thèques chez les particuliers. — L'ordre a été donné à un trèsgrand nombre de Portugais, résidant depuis long-tems en Espagne, de quitter le royaume. - Le comte d'Ofalia, le plus modéré des ministres de S. M., est exilé à Alméria; Zéa Bermudez, ancien négociant et banqueroutier, le remplace. -S. M. voulant effacer tout sujet de discorde parmi ses sujets, a ordonné qu'on sursît à tous les procès commencés, depuis la restauration, pour causes de vexations commises contre les partisans du régime constitutionnel, et que les perséculeur royalistes fussent mis en liberté, à moins qu'ils n'eussent assassiné leurs victimes, etc. Ainsi tout est permis contre le constitutionnels, hors l'assassinat.

Portugal. — Le roi renouvelle son décret d'amnistie de Rio-Janeiro. — Réorganisation complète de l'état militaire vu la démoralisation de l'armée. — On ve parle plus de l'envi d'un corps de 6000 hanovriens en Portugal. — Trois parle existent dans ce pays: Le parti libéral, celui qui veut la marchie pure, et le parti des modérés à la tête duquel a trouve le roi. — Rien de ce qui désole l'Espagne ne se pau en Portugal. — L'ambassadeur de France à Lisbonne rece de son gouvernement la permission de porter le titre de com de Bemposta.

Angleterre.— Le revenu de 1823, monte à 57,672,999 l. 11 et les dépenses à 50,962,014. L'intérêt de la dette figure pou 28 millions sterl.— Le roi d'Angleterre dit dans son discour, à propos de l'Amérique, que ses efforts avaient invariable ment pour objet, l'extension du commerce de ses sojts.— Le corps de lord Byron arrive en Angleterre, il est et posé pendant deux jours, et déposé à Westminster. Son com n'est pas resté aux Grecs.— Riva Aguero ex-président de la république du Pérou, est à Londres.— Mort de la reine a du roi des îles Sandwich.— M. Morier part pour le Meique avec une mission.— Déclaration de guerre du governement général des Indes, contre le roi d'Ava qui rève sur l'empire des Birmans: la population des Birmans et de 12 à 15 millions.— L'Angleterre possède 24,540 hitmens de commerce, et 400 hâtimens de guerre et de

France. - Caisse d'Amortissement des journaux ; achele ou détruire. — Dans plusieurs départements on s'occupe au beaucoup d'activité d'un travail qui a pour but le récensemel des biens vendus par suite de confiscations. - Arrivée de trois agents de la république d'Haïti. On ne connaît pas core le résultat de leurs négociations. — Baisse momentant des fonds publics. — 41 des principaux habitans de la la tinique déportés en France, sont embarqués pour le Sénévir réclamations de Me. Isambert. — Le roi de Wurtembert Marseille. — Lettre fameuse de l'archevêque de Toulouse. ministre de l'interieur avait demandé aux professeurs des M minaires leur adhésion à la déclaration du clergé de France de 1682 : (Voir cette déclaration No. 82) l'archevêque que lifie la circulaire 'du ministre , œuvre d'un esprit brouillen et la considère comme non avenue, etc. - Le ministre d l'intérieur a statué, qu'il n'y avait pas lieu d'accueillir la de mande des Bourgmestres de Liége, relativement au cour de Grétry. - Le jugement qui autorisait l'Aristarque à repartir est confirmé. — Arrivée du général Lafayette au Hâvre. In lante réception qui lui est faite : Il s'embarque sur le Cadmin. — Le général Mac-Grégor à Paris. — Le jeune Carrère, et diant en droit à Toulonse, est admonesté par le conseil as démique, pour n'avoir pas ôté son chapeau devant une procession : 60 ans plutôt, le malheureux La Bare paya la même irrévérence du plus affreux supplice. — Les 36 iransfuges fille cais sont déclarés non coupables, par le jury de Toulous après une délibération de 14 heures : 10 sont retenus préventions. — Le général Ballesteros à Paris.— Violentes sorties de M. de la Bourdonnaye contre M. de Violentes de M. de la Bourdonnaye contre M. de Violentes de M. de la Bourdonnaye contre M. de Violentes de M. de la Bourdonnaye contre M. de Violentes de lèle. Adoption de la loi sur le crédit supplémentaire, de loi sur les chemins vicinaux, qui rétablit la prestation en n ture. — La chambre des pairs rejette le projet de loi sur le communautés religieuses de femmes. — M. Bourdeau membre. ses secrètes de la police y figurent pour 2,200,000 francs.

Pays-Bas. — MM. De Celles, d'Otrenge et Barthélemy sont

du duc de Bourbon contre le prince de Roban. Ch. sop Le prix de l'abonnement est de 10 francs par trimestre pour Liège, et de 11-50 franco, pour les autres villes du Royaumt. Les bureaux du journal sont rue Souveraun-Ront, n. 370, et chez les dames Mahoux et De Sartorius, maison joignant. On s'abonne à Bruxelles chez Berthot, libraire, Marché de Bois, et chez tous les directeurs des postes. Les annonces sont insérées à deux sous par ligne.

élus par le Brabant méridional; M. de Stassart, à Namu

MM. de Stockhem, Fabry-Longrée et de Gerlache, à Lies

M. Duval de Beaulieu. - Mort de M. Kemper à Lahaye.

M. Carpentier, auteur de l'article fond de Valise, inséré das

le Courrier des Pays-Bas, est condamné à la terrible amendes 500 florins. — Affaire du jeune Mathieu étudiant en drui

à Louvain, auteur d'une Ode sur la mort de Lesage Senant

M. le baron de Reiffenberg, figure parmi les témoins à chillege. — Procès relatif au duché de Bouillon, décidé en fartif du duché de Bouillon, décidé en fartif

Tous les membres de la 2e. chambre ont été réélus, sal